

Sleiman rappelle son propre projet sur une stratégie de défense



La cérémonie qui a eu lieu à la faculté de médecine a regroupé plusieurs figures politiques.

Le président de la République Michel Sleiman a affirmé hier que « la vie politique saine exigeait de s'attacher à l'accord de Taëf et de poursuivre l'application de tous ses articles ». S'exprimant lors de la remise des diplômes et de la célébration du centenaire des facultés de médecine, des sciences politiques et de génie à l'Université Saint-Joseph, et en présence du recteur de l'université, le père Salim Daccache, le chef de l'État a souligné que « l'heure n'est pas au changement du pacte national, mais à l'amélioration des conditions de la vie politique et administrative ».

« La reprise immédiate du dialogue est possible », a ajouté le président qui a mis en relief l'importance de s'attacher aux principes figurant dans le préambule de la Constitution, à la déclaration de Baabda qui consacre

la politique de distanciation et à la tenue des élections législatives dans les plus brefs délais. Signalant que « personne n'a le droit de bloquer la formation du gouvernement sous aucun prétexte », M. Sleiman a indiqué qu'il a proposé, l'année dernière, « une stratégie de défense nationale dont l'armée est le principal pilier et qui règle le problème des armes ». Il a en outre affirmé la nécessité de clarifier tous les articles de la Constitution qui prêtent à équivoque, indiquant avoir achevé la préparation d'une loi sur la décentralisation administrative.

S'adressant aux étudiants, le président de la République a enfin mis en garde contre les tentatives d'entraîner le Liban dans une nouvelle guerre civile, incitant les diplômés à participer de façon active à la société civile et à



Le président Sleiman recevant un écusson commémoratif du père Daccache.

Photo Dalati et Nohra

s'éloigner de l'extrémisme et de la violence. « Je continuerai ma mission avec votre soutien et celui des institutions constitutionnelles et des forces qui s'attachent au pro-

jet de l'État, pour défendre le Liban, sa souveraineté et son indépendance, face à toutes les menaces, les violations et les insubordinations », a-t-il conclu.